

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Impressions et reproductions de divers supports de communication de SAINT-LOUIS Agglomération

Type d'accord-cadre :

Accord-cadre de services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
79800000-2	Services d'impression et services connexes

Accord-cadre couvert par l'AMP : OUI

Durée de l'accord-cadre - délai d'exécution des prestations :

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2023 ou à la date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.



Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°22-149136 du 10/11/2023 ;

-Au JOUE du 11/11/2022 sous le n°2022/S 218-624611

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Vendredi 10 février 2023

Titulaire du marché :

GYSS IMPRIMEUR SAS
17, rue du Thal
67210 OBERNAI

Montant des prestations :

Pour un montant simulé correspondant à la moyenne de l'offre papier/support recyclé et de l'offre papier/support issu de filières durables, de la simulation financière de 475 344,00 € HT.

Les bons de commande sont susceptibles de varier sur la durée initiale de l'accord-cadre dans les limites suivantes :

MONTANT MINIMUM ANNUEL	MONTANT MAXIMUM ANNUEL
20 000 € HT	240 000 € HT

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Jeudi 9 février 2023

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.



5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 15 février 2023

